

ARDENNE rives de mag'

L'information de la Communauté de Communes au fil de la meuse

PRINTEMPS 2018 - N°69

ÉTONNER
Ardenne
ENCHANTER



CIRCUIT DES ARDENNES
Une 44^{ème} édition
transfrontalière

EDITO du Président



Mesdames, Messieurs,

L'été approche à grands pas et les beaux jours vécus ces dernières semaines l'attestent. Il nous faut, donc, préparer la saison touristique car nous avons eu à cœur depuis des années de faire du tourisme un véritable vecteur de développement économique. J'en profite ici pour vous rappeler que Charlemont, Citadelle de Givet, ouvrira ses portes au public le 1^{er} juillet 2018. Afin de préparer cette ouverture, notre Communauté a effectuée des travaux conséquents qui redonneront au site toute sa place au sein de notre territoire communautaire. J'invite, d'ailleurs, les photographes amateurs ou amatrices à nous faire parvenir pour le numéro de la rentrée de septembre leurs plus belles photos de Charlemont s'ils ont l'occasion de s'y rendre pendant la période d'ouverture. Car oui, vous aurez remarqué qu'aucune photo prise par l'un de nos habitants n'orne la dernière de couverture du magazine ! Il serait dommage que ce beau concours que nous avons lancé cet hiver ne puisse subsister par manque de candidats.

En outre, vous découvrirez dans ce numéro les images du Circuit des Ardennes 2018 ; comme tous les deux ans, nous avons accueilli l'une de ses étapes entre Beauraing et Givet. Un bel exemple de coopération transfrontalière par le sport et une formidable organisation pilotée par notre ami André JACQUEMART et son équipe ! Nous remercions ici tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Enfin, vous constaterez que le magazine est très fourni en articles détaillés sur l'environnement. Il nous semble que ce domaine essentiel doit être promu régulièrement car l'environnement, sa défense et sa préservation sont l'avenir de nos enfants. Trier mieux, trier plus, est un enjeu majeur. Je tenais, à cette occasion, à vous remercier de votre large adhésion à la politique que nous menons, dont nos déchetteries actuelles et futures, modernes et sans nuisances, nos collectes de tri sélectif constituent des piliers.

Nous espérons qu'avec les beaux jours reviendra l'envie, pour vous toutes et tous, d'arpenter les sites privilégiés de notre territoire, ses sentiers, ses magnifiques balades, bref tout ce qui fait le charme de notre belle Pointe des Ardennes !

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bernard DEKENS



PRINTEMPS 2018

4



LE TRIMESTRE

- p. 4** Dossier spécial environnement
- p. 8** La 44^{ème} édition du Circuit des Ardennes International
- p. 10** Des élus reçus par le Président de la région Grand-Est
- p. 12** En direct de Fromelennes
- p. 14** Pages santé

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Bernard DEKENS

RÉDACTEUR EN CHEF
Richard SZWAJECER

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Stéphanie YOL

MAQUETTISME - CRÉATION
Caroline PETIT

COMITÉ DE LECTURE
Bernard DEFORGE
Didier BERTOLUTTI
Jean-Bernard ROSE
Ginette DEFAUT
Richard SZWAJECER
Stéphanie YOL

IMPRIMEUR
Picking

CRÉDITS PHOTO
Ardenne Rives de Meuse
Les Sentinelles de Charlemont

DÉPÔT LÉGAL
n°69 135/92



Retrouvez le bulletin en version audio.

Si vous-même, ou une personne de votre entourage êtes non-voyant, mal-voyant ou si vous avez des difficultés pour lire, contactez le 03. 24. 41. 35. 03.



ARDENNE rives de *mag*
se décline également sur notre
nouveau site internet :
www.ardennerivesdemeuse.com

Dans notre édition du mois de février, un article avait fait mention du projet Ardenne Cyclo dont l'objectif est de combler le chaînon manquant de la piste cyclable reliant Charleville-Mézières à Givet au niveau de la boucle de Chooz. Ce projet est cofinancé dans le cadre d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, programme européen soutenu par le Fonds européen de développement régional.

Pour plus d'information : www.interreg-fwvl.eu

Environnement : ce qu'il faut **SAVOIR POUR MIEUX TRIER**

**Sans tri, pas de recyclage ! 50 % de nos déchets ménagers sont des matières premières !
Le tri sélectif est un geste citoyen pour la planète.**

POURQUOI TRIER ?

Trier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles. Le tri sélectif permet également de réduire les dépenses pour les collectivités. C'est plus de 1kg de déchets ménagers qui sont jetés par personne et par jour en France. À cela, il faut ajouter 225 kg en plus de déchets déposés en déchèteries par an. Cette quantité a doublé en 40 ans.

Notre service environnement met à votre disposition, sur demande, des outils pour bien trier vos déchets :

Petit guide des déchets
Composteur et bac de tri à tarif préférentiel
Réglette de tri
Collecteur de piles
Guide des déchèteries

En cas de doute ou question, le service environnement est à votre écoute pour répondre à vos questions.

DISTRIBUTION DES SACS DE TRI EN MAIRIE

Depuis le 1^{er} Mars, vous pouvez venir chercher les sacs de tri à l'accueil de votre Mairie. Pour la ville de Givet, les sacs sont disponibles à l'accueil du siège de la Communauté.

Il n'y aura plus de dotation en porte à porte.

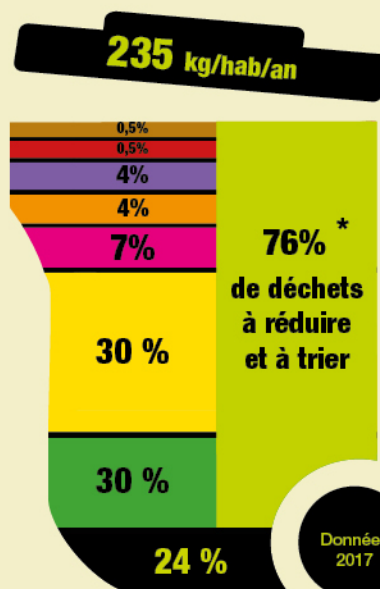
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Environnement au :
03 24 41 50 90

QUE JETTE UN ARDENNAIS ?

Sur 235 kg/hab/an d'ordures ménagères produites (sacs noirs), **SEULS 55 KG, SOIT 24%, SONT DES DÉCHETS RÉSIDUELS**, c'est-à-dire inévitables et actuellement non valorisables.

STOP ! **CHANGEONS NOS HABITUDES**

0,5%, 1 kg - Encombrants et réemployables
0,5%, 1 kg - Déchets dangereux
4%, 10 kg - Textile
4%, 10 kg - Couches-culottes
7%, 16 kg - Gaspillage alimentaire
30%, 71 kg - Emballage
30%, 71 kg - Déchets compostables
24%, 55 kg - Déchets résiduels



*180 kg/hab/an de déchets peuvent être évités grâce au tri et à de nouvelles habitudes !

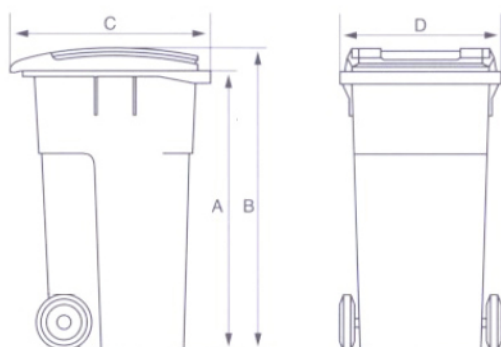
© VALOISEA 2018

LES BACS DE TRI PROPOSÉS À LA VENTE



Depuis le 1^{er} février 2018, la CCARM met à disposition des usagers des bacs pour la collecte du tri sélectif. Il n'est pas obligation de s'en équiper, cette action est basée sur la base du volontariat. Ce dispositif est applicable uniquement pour les particuliers et les personnes qui s'équiperont de bacs de tri ne recevront plus de sacs de tri. Vous avez la possibilité d'en acquérir un par foyer, financé à 50% par la CCARM, tous les 5 ans.

Après réception du bon de commande, le service environnement prendra RDV pour la livraison avec les personnes ayant renseignées leurs coordonnées. La livraison à domicile se fera sous 3 semaines environ.



BACS	120 L	180 L	240 L	360 L
A - Hauteur cuve hors tout (mm)	905	1010	1000	1010
B - Hauteur hors tout (mm)	960	1080	1057	1090
C - Longueur hors tout (mm)	550	725	725	850
D - Largeur hors tout (mm)	480	485	580	620
Poids à vide (Kg)	9.6	9.2	13.5	19
Charge acceptable (Kg)	50	72	100	145
Volume utile (L)	121	187	252	371
Epaisseur cuve mini/maxi (mm)	3.5/4.2	4.1/4.7	3.8/4.4	4.3
Epaisseur couvercle (mm)	2.9	3.5	3.6	3.6
PRIX	12€	14€	15€	23€

GARANTIE

La Communauté de Communes garantit, pendant 1 an, le bac de tri, à partir de sa date de réception, contre tous vices et défauts de fabrication. Durant cette période de garantie, la Communauté de Communes fournira gratuitement les pièces nécessaires à la réparation du bac.

Dans le cas d'une détérioration du bac par l'entreprise de ramassage, c'est cette dernière qui sera responsable et qui remplacera le bac. Passé la date de garantie, la Communauté de Communes mettra à disposition des acquéreurs les pièces détachées nécessaires à la réparation du bac, à un tarif préférentiel négocié avec le fournisseur.



BON DE COMMANDE DE BAC DE TRI À TARIF PRÉFÉRENTIEL



NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL

JE SUIS

☐

UN PARTICULIER

☐

AUTRE

HABITUELLEMENT, JE SORS :

nombre de sacs de tri tous les 15 jours

VOLUME

☐

120 L (12€)

☐

180 L (14€)

☐

240 L (15€)

☐

360 L (23€)

☐

SOUHAITE ACQUÉRIR UN BAC DE TRI

À envoyer ou à déposer à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, 29 rue Méhul - 08600 Givet

☐

SOUHAITE AVOIR DES RENSEIGNEMENTS

environnement@ardennerivesdemeuse.com

Collecte des **GROS CARTONS**

Les grands cartons posent des problèmes sur les tapis de tri. Ils sont donc à déposer en déchèterie. Ils seront directement mis en balles et envoyés vers l'usine de recyclage. Les petits emballages sont, quant à eux, à mettre dans le sac/bac de tri.

Les emballages en cartons de petite taille sont à déposer dans le sac/bac de tri.

Exemples : packs de yaourts, boîtes de céréales, paquets de gâteaux, rouleaux de papier toilette...

Attention ! Ne pas déposer les cartons en vrac, car ils sont soumis aux aléas climatiques et ne seront pas collectés.

Astuces

Ne pas imbriquer les déchets (ex : rouleau de papier toilette dans une boîte de conserve). Au centre de tri, les déchets sont séparés par matériaux (papiers, emballages en aluminium, en plastique, en acier, en carton..) et s'ils sont imbriqués, ils ne seront pas recyclés.

Afin de gagner de la place dans votre sac/bac de tri, vous pouvez aplatir vos cartons et cartonnettes.



Grands emballages en carton

Exemples : cartons de déménagement, de produits High Tech ou électroménagers ...



Les véhicules doivent être positionnés entre les lignes blanches pour ne pas pénaliser les autres usagers.

4 DÉCHÈTERIES À VOTRE DISPOSITION

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FERMÉE	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	FERMÉE 13h30 - 18h00	FERMÉE 13h30 - 18h00	FERMÉE 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00

GIVET - Déchèterie de la Terre au Pavé
Rue de la Terre au Pavé - Tél : 03 24 41 82 46

HAYBES - Déchèterie des Dzivages
Rue des Mésanges - Tél : 03 24 41 12 02

VIREUX-MOLHAIN - Déchèterie de la Fonderie
Rue Pasteur - Tél : 03 24 41 03 97

REVIN - Déchèterie de Revin
Route départementale 988 - Tél : 03 24 41 00 97

Le dépôt devant la déchèterie est strictement interdit ! Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Demandez **VOTRE STOP PUB**

L'opération STOP PUB, c'est quoi ?

**ICI... demandez gratuitement
votre STOP PUB !**

L'objectif de cette opération est de **réduire la quantité de déchets papier**, notamment celle des imprimés non sollicités (prospectus, publicités, journaux gratuits) encore présents en très grande quantité dans les boîtes aux lettres des ardennais et la plupart du temps indésirés.

En effet, un foyer français reçoit en moyenne **30 kg** de publicité par an* dans sa boîte aux lettres !

*Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, VALODEA a souhaité accompagner les Ardennais qui ne souhaitent plus recevoir ces imprimés non sollicités, soit parce qu'ils ne les lisent pas, soit parce qu'ils préfèrent les regarder de façon dématérialisée.

À ce titre, le syndicat a proposé à toutes les communes ardennaises et à ses collectivités adhérentes de leur fournir gratuitement quelques autocollants « STOP PUB » afin qu'elles les mettent **à disposition de leurs habitants à l'accueil de leur structure.**

**Pour voir si votre commune participe à l'opération :
www.valodea.fr**



Chaque commune et collectivité participante est équipée d'une affiche apposée à l'entrée de sa structure et/ou d'un présentoir perceptible à l'accueil.

**Désormais, les habitants des communes ou collectivités participantes
peuvent demander leur STOP PUB !**

L'autocollant STOP PUB, à quoi ressemble-t-il ?

VALODEA a choisi de proposer l'autocollant du Ministère de la Transition écologique et solidaire (image ci-contre). Il permet de ne plus recevoir les publicités tout en continuant de recevoir les informations des collectivités.



Consulter les publicités sans les recevoir dans sa boîte aux lettres, c'est possible !

Aujourd'hui, grâce à la dématérialisation, c'est facile de consulter autrement les publicités ! De nombreuses enseignes proposent leurs catalogues en ligne et envoient leurs offres promotionnelles par e-mail ou SMS ! **La publicité devient mobile puisque des applications spécifiques permettent également de consulter les prospectus en ligne.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Environnement au **03 24 41 50 90** ou par mail à **environnement@ardennerivesdemeuse.com**

44^{ème} édition du **CIRCUIT DES ARDENNES INTERNATIONAL**

L'édition 2018 a vu s'affronter des sportifs de haut niveau de cette discipline sur un circuit total de 533 kms. 25 équipes et 150 coureurs ont pris le départ. Les équipes provenaient des 5 continents et représentaient 16 nations au total.



Le grand vainqueur de l'étape "Ardenne Rives de Meuse" : le belge Roy JANS de l'équipe CIBEL-CEBON

La compétition s'est déroulée, en 4 étapes, sur 3 journées, les 6, 7 et 8 avril derniers.

Et cette année encore, la Communauté de Communes a souhaité accueillir sur son territoire la 2^{ème} étape du Circuit.

Cette 2^{ème} étape de l'épreuve, baptisée « L'étape des 11 frontières », a eu lieu le samedi 7 avril et reliait la commune de Beauraing en Belgique à celle de Givet, en traversant plusieurs communes du territoire ainsi que des communes belges voisines.

Au total, le parcours de 175 kms comportait une succession de difficultés.

M. Jean-Claude Jacquemart, Vice-Président de la Communauté, a donné le départ de l'étape, à 11h45, Place de Seurre dans la cité Mariale, accompagné du Bourgmestre de Beauraing Marc Lejeune.

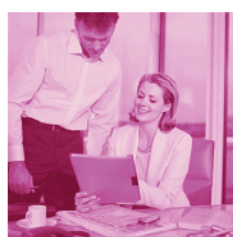
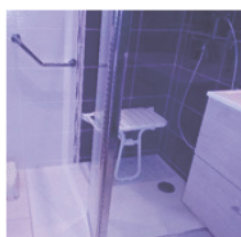
Le village de départ était installé Place de Seurre et on pouvait y croiser coureurs, bus des équipes, personnel technique, voitures suiveuses, motos, sans oublier la caravane publicitaire.

L'arrivée de cette deuxième étape a eu lieu rue du Maréchal Leclerc à Givet, vers 16h30.

Roy JANS, coureur belge de l'équipe CIBEL-CEBON, est le grand vainqueur de cette étape, qu'il a parcourue brillamment en 4h25'56".

La Communauté de Communes a soutenu financièrement l'organisation de cette deuxième étape. Elle s'est une nouvelle fois associée avec beaucoup de plaisir à cet événement sportif de renommée internationale.

Des aides financières pour des travaux **D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, D'ADAPTATION OU D'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT**



- Vous envisagez des travaux dans le logement que vous occupez ou que vous louez ?
- Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier de subventions ?
- Nous pouvons :
 - vous aider à définir votre projet,
 - estimer les subventions envisageables de l'Anah et des autres financeurs, vous informer sur vos obligations,
 - vous assister dans le montage de votre dossier de demande de subventions Anah et des autres financeurs, et obtenir leur paiement.

Contactez URBAM, cela ne vous engage à rien !

- Mélanie MARCONNET
- Téléphone : **03 52 30 00 03**
- Portable : **06 42 92 49 88**
- Courriel : ardennes@urbam.fr



Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) à retourner à URBAM CONSEIL - 23 A, rue André Dhôtel - 08130 ATTIGNY
ou par courriel : ardennes@urbam.fr

NOM : Prénom :
Adresse complète :
CP : VILLE : Tél: Mail :
Immeuble concerné et travaux envisagés :
.....
.....

Claude Wallendorff, Vice-Président de la Communauté de Communes, et Gérard Saint-Maxin, Maire de Chooz, **REÇUS PAR LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND-EST, JEAN ROTTNER**



À l'Hôtel de Région, à Strasbourg, de gauche à droite, M. Wallendorff, M. Rottner, M. Brender, Maire de Fessenheim, M. Zenner, Conseiller Municipal de Cattenom, M. Journet, Directeur du Cabinet du Maire de Nogent-sur-Seine, et M. Saint-Maxin.

Une délégation d'élus des communes d'implantation des centrales de production d'électricité nucléaire de la Région Grand Est a été reçue le mardi 6 février dernier par le nouveau Président de la Région, Jean ROTTNER.

L'objet de cette rencontre, pour ces élus, était de se faire connaître du Président, et de lui rappeler l'énorme importance économique et sociale des CNPE de Cattenom, Chooz, Fessenheim et Nogent-Sur-Seine pour la Région.

Il s'agissait aussi, bien sûr, de solliciter le soutien de la Région dans la malheureuse décision gouvernementale de fermer le CNPE de Fessenheim et pour pallier ses conséquences dramatiques pour la sous-région de Fessenheim. Cette décision est incompréhensible, alors même que cette centrale vient de bénéficier de très importants investissements d'EDF au titre du « Grand Carénage », programme d'investissement national faisant suite à la catastrophe de FUKUSHIMA.

Enfin, la délégation a demandé à Jean ROTTNER de mettre tout son poids auprès du Gouvernement, afin que les annonces relatives à la fermeture de 17 réacteurs d'EDF d'ici 2025 ne restent que des paroles en l'air.

Gérard SAINT MAXIN, Maire de Chooz, et Claude WALLENDORFF, Vice-Président de la Communauté, qui représentaient le site de Chooz à cette réunion, n'ont pas manqué de rappeler à Jean ROTTNER la nécessité que la Région continue à agir pour que la SNCF achève la remise en état de la ligne de chemin de fer Charleville-Givet. Jean ROTTNER leur a répondu positivement, et a souligné que son prédécesseur, Philippe RICHERT, lui avait dit que, à certains endroits de cette ligne, les vélos dépassaient les trains.

Jean ROTTNER se rendra prochainement en visite sur le territoire de la Communauté de Communes.



En direct de **FROMELENNES**

QUELQUES INFORMATIONS

Nom des habitants : Les Fromelennois et les Fromelennoises

Population : 1 027 habitants

Superficie : 7,17 km²

Fête patronale : 4^{ème} week-end de septembre

Mairie : 18 rue des Écoles - 08600 Fromelennes
Tel : 03 24 42 00 14
Fax : 03 24 42 37 56

Mail : secretariat@fromelennes.fr

Site internet : www.fromelennes.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Le vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Le samedi : de 10h00 à 12h00

Le maire, Pascal GILLAUX, est né à Givet, le 15 mai 1969. En couple, il est père d'une fille et beau-père de deux belles-filles. Il est Cadre Administratif et Financier.

Après avoir été Conseiller Municipal de Fromelennes à 25 ans puis Maire-Adjoint, il est devenu Maire de la commune en 2008, succédant ainsi à Bernard GUILLAUME, lui-même successeur de Bernard SAISELET décédé 6 mois plus tôt.

Il est également 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes depuis 2014, en charge des Technologies de l'Information et de la Communication, de la SPL Rives de Meuse et des transports.

Monsieur le Maire, pouvez-vous nous parler des travaux et aménagements les plus importants dont a bénéficié votre commune, au cours de ces dernières années ?

Ils ont été trop nombreux pour les lister ici. Citons les places de l'Eglise et des Vieilles Forges, vitrines de notre commune. Elles ont été entièrement refaites, ainsi que la rue des Ecoles, dans sa partie haute. Elle était dans un état épouvantable.

Pascal GILLAUX

Maire de Fromelennes



Travailler sans cesse pour le bien-vivre à Fromelennes est la raison d'être de notre équipe municipale."

La municipalité a-t-elle d'autres projets pour embellir le village ou pour améliorer le quotidien des habitants ?

Comme pour tous les élus consciencieux, travailler sans cesse pour le bien-vivre à Fromelennes est la raison d'être de notre équipe municipale. Pour cela, il faut un cadre accueillant et surtout bien entretenu. Nous avons des agents municipaux très investis. C'est une chance. Nous réalisons nos projets au rythme que nos finances permettent de suivre, malheureusement de moins en moins vite, au fur et à mesure de la raréfaction de nos recettes imposée par l'Etat, comme dans toutes les communes de France, surtout en milieu rural.

Après une pause en 2017 pour conforter nos finances, l'année 2018 sera une grosse année de travaux. Dans le haut de Flohimont, les anciennes cités de Tréfinmétaux, que nous venons de démolir, vont faire place à un aménagement paysager combiné d'espaces verts, de places de stationnement qui manquaient cruellement dans ce quartier. Sur la place des Rentiers, nous avons rasé une maison en ruine qui va nous permettre d'augmenter la capacité de stationnement qui pose également problème dans notre commune.

Enfin, nous allons démarrer, cette année, la requalification du quartier de Nichet, qui est aussi le seul accès routier menant à la grotte. Actuellement, ce n'est pas la plus belle image que Fromelennes offre aux visiteurs, ni aux nombreux habitants de ce quartier.



Votre petit village possède des sites remarquables comme la grotte de Nichet. Les touristes viennent-ils nombreux ?

Après une année 2016 très moyenne, la fréquentation est repartie à la hausse avec 5.200 visiteurs en 2017. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour augmenter l'attractivité de cette merveille, avec l'installation des jeux pour enfants, le partenariat avec un professionnel de la restauration

pour désaltérer ou nourrir nos visiteurs, la réfection de la table d'orientation à 360°, l'Observatoire du Pin Noir, une double vigie à 8 et 12 mètres de hauteur qui offre une vue exceptionnelle jusqu'au Manoir d'Agimont.

Nous accueillons également sur le site plusieurs manifestations comme le championnat Xtreme de Cyclo-cross qui rassemble chaque année plus d'une centaine de passionnés, ou encore la fête d'Halloween avec 800 visiteurs en une seule soirée.

Parlez-nous des entreprises et des commerces de Fromelennes ?

Comment évoquer Flohimont sans parler de Tréfinmétaux. Cette usine, fleuron industriel plus que bi-centenaire, a été le 3ème employeur du département des Ardennes au début des années 1970. Usine spécialisée dans la fabrication de tubes en cuivre pour le bâtiment et pour l'industrie, notamment pour la climatisation, elle lutte aujourd'hui pour se maintenir face à la concurrence de produits alternatifs, tels que le polyéthylène ou le tube multi-couches, qui se sont énormément développés ces dernières années parce que moins chers à fabriquer. Si le tube de cuivre possède des propriétés reconnues bien meilleures que celles des produits concurrents, son principal problème reste son coût élevé à cause des cours mondiaux du cuivre, qui se sont envolés.

Pour conclure, il fait bon vivre à Fromelennes ?

C'est à nos habitants qu'il faudrait poser cette question. Mais à en juger par les commentaires que nous entendons, je veux le croire, même s'il est toujours possible de mieux faire, évidemment.

Un autre critère de jugement est la demande soutenue de terrains à bâtir que nous peinons à honorer. Quant à trouver un logement en location à Fromelennes, c'est pratiquement une mission impossible. L'urbanisme est devenu une priorité pour Fromelennes, pour les écoles, pour sa fiscalité et pour son équilibre. Il n'est pas question ici de multiplier la population fromelennoise par deux mais simplement de la conforter et de garder la belle âme de ce village.

Et puis, si nous voulons maintenir nos taux d'imposition intéressants, alors il faut augmenter les bases en accueillant de nouveaux habitants. A la fin de cette année, 9 nouvelles parcelles constructibles seront mises sur le marché. 3 sont déjà réservées alors que nous avons rendu le projet public il y a très peu de temps. C'est dire si le charme de notre commune opère.

Hôpital de Fumay, **PLANNING DES CONSULTATIONS**

Avec le concours du Centre hospitalier de Charleville-Mézières, l'Hôpital de Fumay vous accueille dans le cadre de consultations avancées de spécialistes (planning ci-dessous). Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de composer le 03.24.36.26.05.

PLANNING DES CONSULTATIONS (mise à jour avril 2018) - N° D'APPEL 03 24 36 26 05

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Alcoologie Mme le Dr BOURIN CSAPA 08 Tous les 15 jours	RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines CSAPA 08 Éducateur toxicomanie	RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Échographie M. le Dr MAROUN Cardiologue libéral de Givet Toutes les semaines M. le Dr NICOLACOPOULOS Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Urologue Le 2 ^{ème} mercredi du mois	RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines Dr PROSIE Dr GANEVA	RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Échographie RHUMATOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières 1 fois par mois Dr ORITA Dr DUHAMEL Dr IRIMESCU PSYCHOLOGUE Le Lien

Du lundi au jeudi matin, cabinet dentaire de la Mutualité Française

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
APRÈS-MIDI	M. le Dr CHOUABE Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Pneumologue Tous les 15 jours Semaines paires Mme le Dr BOURIN Alcoologie CSAPA 08 Par quinzaine M. le Dr YAGHI GCS (Sedan) Gastro-entérologue Semaines impaires	RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines CSAPA 08 Éducateur toxicomanie	M. le Dr FRANGI Urologue GCS 1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi du mois M. le Dr GALEMPOIX Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Consultations CEGIDD Médecine interne Toutes les semaines	RADIOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Mammographie Toutes les semaines Pneumologie M. le Dr BLEWOUSI Tous les 15 jours en alternance avec M. le Dr CHOUABE Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Semaines impaires	RHUMATOLOGUES Du centre hospitalier de Charleville-Mézières 1 fois par mois M. le Dr KAYENGA Du centre hospitalier de Charleville-Mézières Chirurgien-Orthopédique Tous les 15 jours

En cas d'urgence, ne vous rendez pas directement à l'hôpital, nous vous rappelons que l'antenne SMUR n'est pas un service d'urgence mais un service **Mobile d'Urgence et de Réanimation, FAITES AU PRÉALABLE LE 15**

NUMÉROS UTILES

Antenne SMUR : composez le 15

HÔPITAUX

HÔPITAL LOCAL DE FUMAY

Place du Baty, 08170 FUMAY Tél : 03 24 36 26 00

Sécretariat radiologie/échographie Tél : 03 24 36 26 00

CHU DINANT MONT-GODINNE

Dinant : Rue Saint Jacques, 501 - 5500 DINANT (Belgique) Tél : 00 32 82 21 24 11

Mont-Godinne : Avenue G. Thérasse, 1 - 5530 YVOIR Tél : 0032 81 42 21 11

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

45 avenue de Manchester - 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Tél Standard : 03 24 58 70 70

NOUVEAUTÉ

OUVERT DEPUIS MARS 2018

RADIOLOGIE

CABINET DE RADIOLOGIE

Esplanade Sourdille, 08600 GIVET

Tél : 03 24 41 47 98

LABORATOIRE

LABORATOIRE D'ANALYSES

MÉDICALES BIO ARD' AISNE

Esplanade Aimé et Jules Rivir, 08600 GIVET

Tél : 03 24 42 03 12

PHARMACIES

CANTON DE GIVET

Pharmacie RENARD - 37 Avenue Roger Posty, 08320 VIREUX-MOLHAIN Tél : 03.24.41.61.40

Pharmacie Saint Georges - 12 Place de l'église, 08320 VIREUX-WALLERAND Tél : 03.24.41.60.31

Pharmacie GOOSSE-JAUMOTTE - 15 Quai des Héros de la Résistance, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.10.51

Pharmacie de la Marine - 17 Place Méhul, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.05.69

Pharmacie DECLEF Luc & MONETA Thierry - 13 Place de la République, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.04.27

Pharmacie du Centre - 4 Place Carnot, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.05.38

CANTON DE REVIN

Pharmacie de la Meuse - 1 Rue du rivage, 08170 HAYBES Tél : 03.24.41.11.56

Pharmacie ROUSSELLE - 87 Rue du Général de Gaulle, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.02

Pharmacie BARRAS-COMANDINI - 11 Place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.41

Pharmacie du Centre - 98 Rue Victor Hugo, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.10.77

Pharmacie de la Bouverie - 16 Avenue Jean Baptiste Clément, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.11.14

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le n°audiotel Résogarde au 3237 accessible 24h/24h - 0,34€ TTC/par min

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

CANTON DE GIVET

Dr DUBOIS - Dr GARAND - Dr FRANCLIN - Cabinet Médical, 10 rue de la Gare, 08320 VIREUX-MOLHAIN Tél : 03.24.41.53.73

Dr DELATTRE - Dr POLLET - Dr EL-MELALI - Dr MATYJASIK - Dr LAGNIER - Dr LEROY :

Pôle Médical de la Pointe, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.01.56

Dr MORTELLARO Pierre 3 route de Hierges, 08320 AUBRIVES Tél : 03.24.41.70.65

Dr CALVELLO Antonio 38 rue Notre Dame, 08600 GIVET Tél : 03.24.42.77.27

Dr DELIENCOURT Philippe 28 rue Oger, 08600 GIVET Tél : 03.24.33.51.00

CANTON DE REVIN

Dr GOFFE DUPRIEZ Véronique 43 rue du Rivage, 08170 HAYBES Tél : 03.24.42.06.77

Dr DEBAISIEUX Hervé 14 avenue de l'Europe, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.00.48

Dr HENNEQUIN Pascal 3 avenue Jean-Baptiste Clément, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.53

Dr E'SIM NZIAM NGAKUNA Natacha 30 place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.19.14

Dr SACREZ Marc 35 quai Port au Blé, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.13.14

Dr VAN DEN BERGH Michel 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél : 03 24 40 21 72

Dr DANZI Emilio 4bis, avenue du Général de Gaulle, 08500 REVIN Tél : 03.24.40.12.07

Dr GENA Guy 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél : 03 24 42 71 16

SAGES-FEMMES

Mme Caroline BATLLE, 31 rue Etienne Dolet, 08500 REVIN Tél : 06 78 46 13 69

Mme Élise MICHEL, 12 rue Oger, 08600 GIVET Tél : 09 73 03 07 30

Mme Carole SULIS, Maison des Solidarités de REVIN,

330 Allée du 8 mai 45 Tél : 03 24 40 12 13

Maison des Solidarités de GIVET, rue Thiers Tél : 03 24 42 73 73

PÔLE MÉDICAL DE LA POINTE,

12 Esplanade Jacques Sourdille, 08600 GIVET

Tél : 03 24 42 01 56 Médecins Généralistes, Kinesithérapeutes, Orthophoniste, Cabinets dentaires, Psychologue

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Tél : 36 46 (0,06€/min + prix d'un appel local)



CHARLEMONT CITADELLE de GIVET

Entrez dans 400 ans d'Histoire



OUVERTURE LE 1^{ER} JUILLET 2018

Renseignements : Office de Tourisme Communautaire Val d'Ardenne Tourisme
Rue du Château - 08320 Vireux-Wallerand
Tél : +33 (0)3 24 42 92 42 - www.charlemont-citadelle-de-givet.fr

